[](http://www.ac-rouen.fr/)**1 – DÉCLENCHEMENT DE LA DÉMARCHE DE RÉALISATION D’UN CHEF D’ŒUVRE (VÉRIFICATION DE LA DÉMARCHE)**

**Nous nous posons les questions suivantes :**

* Le projet répond-il à une problématisation ?
* En quoi la démarche de projet est-elle concrète ?
* Les compétences transversales, professionnelles et des domaines généraux peuvent-elles être identifiées et travaillées ?
* Le projet est-il pluridisciplinaire ?
* Le projet est-il individuel ? collectif ? collaboratif ?
* Le projet est-il un objet de formation dans le parcours de l’élève contribuant à sa motivation et/ou à son développement personnel ?
* Le projet est-il prévu sur deux années ?
* Un suivi des activités est-il réalisable ?
* Une évaluation est-elle envisageable auprès de chacun des élèves ?
* Une organisation pédagogique (horaire, temps et lieux, équipe/élève) est-elle concevable dans l’établissement ?
* Le projet s’apparente-t-il à la réalisation d’un chef d’œuvre ?

▬▬▬

Le projet est une réalisation d’un chef d’œuvre nous indiquons les incontournables avant sa formalisation :

TITRE DU PROJET

|  |  |
| --- | --- |
| Professeurs impliqués |  |
| Classe impliquée |  |
| Structure partenaire |  |
| Constat |  |
| Objectifs généraux |  |
| Plus-value du projet |  |
| Moyens partenaires |  |
| Modalités de communication |  |
| … |  |

Le projet s’apparente à la réalisation d’un chef d’œuvre, sa mise en œuvre nécessite :

étape 2 : élaboration de la démarche (formalisation) - étape 3 : mise en œuvre

- étape 4 : évaluation.

